

ÉCHOS DES DEUX RIVES

SEPT-ÎLES

Le tabac à l'ordre du jour au cégep

Le conseil d'administration du cégep de Sept-Îles pourrait se prononcer d'ici la fin mars sur l'adoption d'un règlement interdisant l'usage du tabac dans l'ensemble du collège. La direction du cégep étudie présentement les coûts qu'entraînerait l'aménagement de fumoirs dotés de systèmes de ventilation indépendants. Cette initiative fait suite à une recommandation de l'Association des étudiants du cégep de Sept-Îles. Lors d'un référendum tenu par l'association, 73% des étudiants interrogés se sont prononcés en faveur d'un tel règlement.

CHANDLER

« Disons non à la drogue »

Le club Optimiste de Chandler organise pour une cinquième année consécutive la semaine « Disons non à la drogue », dont la programmation s'échelonne du 12 au 18 mars. La ville de Chandler a d'ailleurs souligné la tenue de cette semaine en présentant la mascotte Patouche lors de l'assemblée publique du 6 mars. Le club Optimiste, qui reçoit la collaboration de la Sûreté du Québec, du CLSC la Saline, des directions d'école, du journal le Havre et de la station CHNC-CHGN, a de plus mis sur pied une campagne de sensibilisation aux aspects négatifs des drogues dans les écoles de la ville, campagne qui comprend une remise d'articles scolaires portant un message, un concours de dessins, des discussions, une soirée de danse et une journée à la Base de plein air Bellefeuille.

MARIA

Récipiendaires des bourses-jeunesse

La Fédération des caisses populaires de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine a identifié les deux récipiendaires des bourses-jeunesse Raymond-Blais 1994 pour le territoire qu'elle dessert. Il s'agit d'Éric Rioux, de Chandler, pour le volet individuel, et de la boulangerie le Fourmand, de Percé, pour le volet petite entreprise. M. Rioux a ainsi reçu une somme de 500 \$ pour l'achat d'équipements dans le cadre d'un cours de mécanique industrielle. Quant à l'entreprise en démarrage le Fourmand, qui se spécialise dans la production de pains biologiques, français, de fantaisie, elle bénéficiera d'un montant de 1000 \$.

BAIE-COMEAU

L'Étincelle souligne la Journée

Le centre de femmes l'Étincelle de Baie-Comeau soulignera aujourd'hui la Journée internationale des femmes. Une soirée aura lieu à la salle des Chevaliers de Colomb à 19 h où Mme Françoise Richard s'adressera aux personnes présentes. Mme Richard fait partie du Conseil du statut de la femme. Le Centre de femmes l'Étincelle offrira aussi diverses activités sociales pendant la soirée. L'entrée est gratuite.

MADELEINE

Steve Whiting démissionne

Les contribuables de Madeleine, en Gaspésie, devront élire un nouveau représentant au sein de leur conseil municipal. Face à des pressions populaires, Steve Whiting a remis sa démission, lundi soir, après une absence de trois mois à la table du conseil. Déçu, le conseiller Whiting a indiqué au SOLEIL qu'il « refusa de la politique, mais pas à Madeleine ». Il réclame depuis plusieurs mois, une enquête sur l'administration de cette municipalité. Le maire James Paterson s'est dit « satisfait du geste posé par le conseiller ». Whiting s'était engagé à démissionner après que la population ait demandé, par référendum, la tenue d'un nouveau scrutin. L'homme, qui a contesté le scrutin de novembre 1993, avait obtenu d'un juge la permission de siéger.

Rexfor/Donohue

Entente ratifiée

GASPÉ — Les dirigeants et les travailleurs des Entreprises agricoles et forestières de la Péninsule ont ratifié, hier après-midi, une entente conclue lundi avec des représentants de Rexfor et Donohue.

par **HENRI MICHAUD**
collaboration spéciale

« L'entente prévoit que Donohue accordera, aux travailleurs de Gaspé, un contrat pour la coupe de 30 000 mètres cubes de tremble provenant de la forêt publique, précise Michel Joncas. Un comité de négociation se réunira vers le 20 mars pour jeter les bases de la négociation. Les négociations doivent être complétées le 1^{er} mai et les travaux doivent débuter le 1^{er} août, au plus tard. »

Quelque 70 travailleurs voient ainsi leur gagne-pain assuré. « Donohue s'est engagé, par écrit, à faire appel aux travailleurs de la région et à ne plus utiliser d'abatteuses, une fois l'actuel contrat complété. Ses dirigeants savent que le bois leur coûtera plus cher mais ils ont compris l'importance de leur mission sociale. »

En contrepartie, les travailleurs s'engagent à respecter les termes d'une injonction obtenue par Donohue et à ne plus interrompre la coupe du bois, près de Gaspé. Un contracteur doit récolter 17 500 m.c. d'ici le 1^{er} avril, dans un parterre de coupe convoité par les Gaspésiens.

Parallèlement, les travailleurs ont obtenu l'aval du député péquis-

te de Gaspé, Guy Lelièvre, pour relancer un projet vieux de quelques années. Ils espèrent obtenir un approvisionnement minimal de 10 000 mètres cubes de résineux et 10 000 m.c. de tremble pour construire, et exploiter, une usine de sciage dans la région de Gaspé. Toutefois, d'autres industriels convoient également le volume excédentaire de 27 000 m.c. de tremble actuellement disponible.

Le projet caressé par les Entreprises agricoles et forestières de la Péninsule maintiendrait 70 emplois en forêt et la création d'une douzaine, en usine.

Quelque 45 travailleurs forestiers additionnels veilleraient à l'aménagement sylvicole. « Nous pourrions ainsi gérer à long terme la ressource forestière et assurer une utilisation maximale de la matière première. » Les copeaux de tremble seraient vendus à l'usine de pâtes matanaise tandis que le résineux irait à Chandler.

La présence d'abatteuses, à 25 kilomètres de Gaspé, a soulevé l'ire des forestiers qui, le 3 mars, se sont rendus en forêt pour mettre un frein aux activités.

Le contracteur et ses deux employés ont plié bagage devant la détermination des manifestants.

17 chômeurs à Sept-Îles L'hôtel des Gouverneurs ferme restaurant et bar

SEPT-ÎLES — La direction de la chaîne Auberge des Gouverneurs fermera son service de restauration et de bar à son établissement de Sept-Îles. Cette mesure entrera en vigueur le 29 avril 1995.

par **NICOLAS VIGNEAULT**
collaboration spéciale

La fin des activités à la salle à manger et au bar de l'auberge entraînera la perte de 17 emplois permanents et occasionnels, ce qui représente environ la moitié des effectifs de tout l'établissement hôtelier.

Les employés touchés ont été avisés vendredi, via un avis de congédiement qui leur a été acheminé par courrier, sans aucune explication supplémentaire de la part de la direction. « C'est un manque de respect pour les gens de la région », affirme le conseiller syndical des employés, Robert Bernier.

« On n'a même pas demandé aux employés s'il y avait des problèmes, s'il y avait d'autres solutions à envisager que la fermeture. Ça s'est fait sans consultation », poursuit le représentant du syndicat des Métallos dans une charge à fond de train contre la direction de l'Auberge des Gouverneurs de Sept-Îles.

Une direction qui s'est faite d'ailleurs très discrète, lorsque appelée à expliquer les motifs de cette décision. « Aucun commentaire », nous a servi le directeur de l'établissement septilien, Pierre Gingas.

Pendant ce temps, au siège social de la chaîne à Montréal, le président du conseil d'administration, Jacques Goupil, est sans aucun doute un homme très occupé puisqu'il n'a retourné aucun de nos appels logés à son bureau.

De son côté, le syndicat rencontrera ses membres au cours des prochains jours. « Nous regarderons aussi les possibilités de primes de séparation », ajoute M. Bernier.

Tout indique qu'il sera toutefois impossible pour les autorités syndicales de sauver les emplois qui seront éliminés au printemps. « L'employeur a respecté les deux mois de préavis prévus à la convention collective », conclut avec résignation le syndicaliste.

Patrouilles en motoneige La ville de Baie-Comeau ne changera pas d'idée

BAIE-COMEAU — La ville de Baie-Comeau maintient sa décision de supprimer les patrouilles policières dans les sentiers de motoneige malgré les deux accidents majeurs survenus sur le territoire municipal le week-end dernier.

par **ANNIE ST-PIERRE**
collaboration spéciale

Le maire de Baie-Comeau, M. Claude Martel, a clairement indiqué au SOLEIL que la ville n'a pas l'intention de revoir sa position, adoptée il y a deux semaines. Le conseil a alors décidé d'abolir les patrouilles en motoneige de la police municipale, parce qu'elles étaient trop coûteuses. M. Martel estime que la ville n'est pas responsable des accidents qui se sont produits récemment dans une zone où les policiers effectuaient la surveillance avant la décision du conseil. « De toute façon, les patrouilles étaient sporadiques, ils sont sortis à huit reprises l'an dernier, alors les policiers ne surveillaient pas les sentiers 24 heures par jour », a-t-il exprimé.

Par contre, le maire se dit ouvert à la négociation avec le club de motoneigistes de Baie-Comeau pour réorganiser la surveillance des sentiers locaux. « L'idéal serait que les clubs de motoneigistes affectent des constables spéciaux à la surveillance de leurs sentiers et nous sommes prêts à collaborer », déclare-t-il. La ville estime que les contribuables de Baie-Comeau n'ont pas à payer pour la surveillance des sentiers de motoneiges. « Ces sentiers sont entièrement fédérés, les clubs sont totalement indépendants et la ville n'a aucun profit à tirer de leur utilisation », exprime M. Martel.

Le maire affirme qu'il n'a pas encore trouvé de solution de rechange aux patrouilles policières en motoneige et croit que « la solution réside dans les clubs de motoneigistes ».

Elle doit vendre ses 3260 poules



Mme Jos-Rosaire Beaulieu procède à la cueillette des oeufs pour l'une des dernières fois.

Las de se débattre avec la réglementation Après 50 ans, les Beaulieu abandonnent leur poulailler

RIVIÈRE-BLEUE — Après une cinquantaine d'années passées à bâtir une production avicole rentable, les propriétaires de la ferme Beaux-Lieux, de Rivière-Bleue, au Témiscouata, viennent de mettre fin à leur commerce.

par **CARL THÉRIAULT**
collaboration spéciale

Coincés entre les règlements de deux ministères et les obligations nouvelles qu'entraînerait le transfert de cette installation à leur fils Rosaire, les Beaulieu ont finalement décidé de vendre en janvier leur quota de production d'oeufs. « Je suis soulagé. Il aurait fallu investir pas moins de 200 000 \$ », exprime Mme Jos-Rosaire Beaulieu qui, depuis plusieurs années, résistait à un éventuel arrêt de production.

Une entreprise bâtie peu à peu dans les années 40 mais qui a pris sa véritable vitesse de croisière dans les années 60. En plus de consolider la ferme, Mme Beaulieu avait un autre objectif: « Je ne voulais payer les études de mes enfants. Quatre sur six ont été à l'université. »

Il y a vingtaine d'années, les Beaulieu avaient passé la main à leur fils pour l'autre production de la ferme, le lait, mais avaient toutefois gardé la production d'oeufs.

Les Beaulieu auraient aimé continuer pendant quelques années à oeuvrer dans ce commerce qui desservait un marché de 8000 habitants dans le territoire des Frontières. Une production annuelle de plus de 150 000 oeufs. « Mon mari en a été malade, ajoute Mme Beaulieu. Réellement, je ne l'accepte pas. » Les 3260 poules disparaîtront de la ferme d'ici le mois d'octobre.

Il n'y a jamais eu de plainte de citoyens, précise-t-on au bureau régional du ministère de l'Environnement du Québec. Malgré un avis d'infraction, le dossier cheminaut vers une certaine normalisation, les plans ayant été soumis pour la construction d'un purtoir à purin qui aurait reçu autant les liquides des fumiers de vaches que ceux du poulailler.

Au service d'inspection des aliments du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, le poulailler localisé dans la partie supérieure de la vacherie n'était pas conforme aux distances requises par

rapport à d'autres productions animales. Un transfert de propriété aurait entraîné un déplacement de l'installation avicole, donc une construction coûteuse pour ce qui est considéré comme étant un petit quota d'oeufs.

« Si j'avais 60 ans... »

« Bien des clients ont sympathisé avec nous, relate Mme Beaulieu. Si j'avais eu 60 ans, je pense que j'aurais continué et engagé les dépenses. Rendu à 80 ans, faut y penser. C'est fâchant quand tu travailles de peine et de misère et que tu es obligé de faire disparaître ton travail », exprime-t-elle.

Un commerce qui lui permettait, dit-elle, de voir du monde à la ferme et lors de la livraison de la marchandise en plus d'employer deux personnes. « Si on n'avait pas eu de si bons oeufs, on n'aurait pas monté une si bonne clientèle. »

Avant de fermer les livres, pas question de passer sous silence des années de labeur. Maintenant avec un plus de temps, peut-être que les Beaulieu iront jusqu'à Saint-Pierre et Miquelon visiter leur fille, très loin des exigences nouvelles en matière environnementale et de production avicole.



La magnifique ferme Beaux-Lieux, à Rivière-Bleue, dans le Témiscouata.

Femelle original poursuivie par des motoneigistes Aucune mesure spéciale de la Faune

RIMOUSKI — Le ministère de l'Environnement et de la Faune n'entend pas adopter de mesures spéciales en ce qui concerne les sentiers de motoneige qui traversent les ravages de cerfs ou d'originaux.

par ERNIE WELLS
collaboration spéciale

Le MEF veut d'abord rappeler aux adeptes de ce sport, de ne pas enfreindre la vitesse et de ne pas circuler à l'extérieur du sentier balisé. Le MEF a réagi hier à la nouvelle publiée lundi à la «une» du SOLEIL, où il était rapporté qu'une femelle original avait perdu ses deux foetus et était morte d'hypothermie, après avoir été poursuivie par des motoneigistes.

La pauvre bête devait succomber sous les yeux de quelques motoneigistes et de deux agents de conservation de la faune, qui avaient tenté en vain de sauver l'animal qui était tombé dans un ruisseau.

L'autopsie devait révéler que les deux foetus étaient morts avant la femelle et même si cette dernière avait survécu au sauvetage, les foetus étaient perdus. L'enquête des agents de conservation de la faune a précisé que la femelle avait été poursuivie par une motoneige dans le sentier et hors du sentier, en plein bois.

Ces événements sont survenus dans le secteur du Relais Pont-Rouge, à Trinité-des-Monts, au sud de Rimouski.

«La réglementation dit qu'il est interdit de circuler en motoneige dans un ravage de cerfs de Virginie

ou d'originaux, sauf dans un sentier, comme celui de Trinité-des-Monts, qui est balisé par le ministère. Le problème, ce n'est pas le tracé, mais l'éthique de certains motoneigistes qui n'est pas respectée, tant pour la vitesse que pour le respect du sentier», a dit le porte-parole du bureau régional du MEF à Rimouski, M. Armand Dubé.

Afin d'éviter que ce genre d'événement ne se reproduise, le MEF entend communiquer directement avec les différents clubs et associations ou fédérations de motoneiges de l'Est du Québec, d'abord.

«Nous allons leur rappeler l'importance d'aviser leurs membres de se conformer à la réglementation qui régit la circulation des motoneiges en forêt. Et on va sensibiliser, de façon générale, l'ensemble des motoneigistes, par un communiqué général. Pour les motoneigistes qui ne sont pas familiers avec la région qu'ils entendent visiter, on va leur recommander de communiquer avec un club ou une association du territoire convoité, ou avec le MEF, pour se renseigner sur les particularités du parcours qu'ils veulent emprunter, ainsi que l'existence ou la proximité des ravages», a poursuivi M. Dubé.

Pendant ce temps, les agents de conservation vont être plus vigilants sur la façon dont circulent certains motoneigistes. «On veut responsa-

biliser les motoneigistes à faire très attention dans les ravages, surtout dans cette période-ci de l'année où les cerfs et originaux commencent à délaisser les ravages et à circuler dans les sentiers balisés», indique le porte-parole du MEF.

Conscient que la motoneige est devenue une grosse industrie et que les impacts récréo-touristiques sont majeurs, la recrudescence de cette activité comporte aussi ses problèmes, selon M. Dubé. «Oui, mais il n'en demeure pas moins

que les habitats fauniques sont toujours là, mais ils sont plus fréquents qu'auparavant.»

Si des groupes d'utilisateurs ou des constats répétitifs dénonçaient que des ravages ou des parties de ravages devenaient problématiques, le MEF envisagerait alors de modifier le tracé du sentier. Quoique contrevenu à la réglementation concernant les ravages, est possible d'amendes variant entre 1825 \$ et 5475 \$.

Prix du tourisme gaspésien 100 participants attendus

MATANE — Plus de 100 participants sont attendus au dévoilement des lauréats des Grands Prix du tourisme gaspésien, le samedi 18 mars à 17h30, à la polyvalente C.-E.-Pouliot de Gaspé.

par ROMAIN PELLETIER
collaboration spéciale

L'événement revient pour une 10^e fois après une éclipse d'un an en raison du conflit de travail qui a perturbé les activités de l'Association touristique de la Gaspésie, l'an dernier. La MRC Côte-de-Gaspé a été choisie à l'occasion du 25^e anniversaire de Forillon.

Cette année, 18 candidats ont posé leur candidature dans les sept catégories: Accueil et service à la clientèle, Développement, Événement, Gastronomie, Innovation, Entreprise publique et Prix cégep de Matane. De plus, le jury décernera son Grand spécial à un individu ou à un organisme pour un accomplissement remarquable tandis que le conseil d'administration de l'Association touristique attribuera le Grand Prix de l'Excellence à un individu ou à un organisme pour une contribution exceptionnelle en matière de tourisme.

La préparation du souper gastronomique a été confiée aux étudiants en hôtellerie de la polyvalente C.-E.-Pouliot sous la supervision des chefs Jean-Claude Roy et Michel Morin et du maître d'hôtel Gaston Lebreux. Au menu: mousseline de pétoncles en trio et son coulis de homard, velouté de fœtus aux petits légumes, pithivier de saumon à la crème de basilic fraîche, trou normand, tournedos de caribou avec sauce grand veneur, panaché de laitue et fromage québécois, troubadour à la mousse de noisette et chocolat, tuile de gla-

ce maison et fruits frais, et truffes au cognac.

Candidats

Dans la catégorie Accueil et service à la clientèle, le Site historique du Banc-de-Paspébiac est le seul en lice. Le jury se laisse le choix d'attribuer ou non le prix.

Dans la catégorie Développement, les deux candidats sont la Société de gestion de la rivière Matane et le Site Mary Travers, dite «La Bolduc», de Newport. Dans la catégorie Événement, on retrouve le festival Maximum Blues de Carleton et le Festival commémoratif «Madame Bolduc».

Dans la catégorie Gastronomie, trois établissements se disputent les honneurs: l'hôtel-motel La Normandie de Percé, le restaurant Aucoin de la Baie de Métis-sur-Mer et le Gîte du Mont-Albert. Dans la catégorie Innovation, les candidats sont Parc Ami Chic-Chocs, Hôtellerie Baie Bleue de Carleton et le Centre d'interprétation du Bourg de Pabos. Dans la catégorie Entreprise publique, trois ont soumis leur candidature. Ce sont le Camping de Carleton, la ville de Murdochville et le Gîte du Mont-Albert.

Finalement, quatre candidatures ont été reçues pour le Prix cégep de Matane. Il s'agit des employés et employées du Camping de Carleton, de M. Steven Johnson, des Chalets Darmouth inc., de Gaspé, du personnel du service à la clientèle du Parc national Forillon et de Mme Denise Lebreux, de la Maison Lebreux, de Petite-Vallée.

En Bref

Patrick Arsenault revient du Belize

BONAVENTURE — Il n'y a pas qu'au Québec où les questions constitutionnelles sont à la mode. Au Belize, petit pays d'Amérique du Sud de 175 000 habitants répartis sur 23 000 kilomètres carrés, le choix du régime politique peut même s'exprimer à travers les préférences des consommateurs pour la marque de cigarettes, comme l'a constaté Patrick Arsenault, de Bonaventure, en Gaspésie, qui revient d'un séjour là-bas. Bien que les citoyens du Belize, qui s'appelaient Honduras Britannique jusqu'à son accession à la souveraineté il y a 14 ans, aient choisi l'indépendance, cela n'empêche pas une compagnie de vendre ces trois marques de cigarettes, dont deux qui font référence à un passé par si lointain. Serait-ce une façon subtile de sonder les préférences constitutionnelles des fumeurs? Le Belize a cessé d'être une colonie en 1964 pour joindre d'un «régime d'autonomie interne» jusqu'en 1981.



Travaux dans la ville de Mont-Saint-Hilaire
Comité de Verchères
Appel d'offres no: 0324-40-02-41-42

Canalisation d'une partie du ruisseau Voghel et travaux de stabilisation des berges sur le site de la future station d'épuration.

DOCUMENTS DISPONIBLES: SQAQ, Service gestion des contrats, 25H, rue de Lauzon, Boucherville (Québec) J4B 1E7. Tél.: (514) 449-4224.

PRIX: 125,00 \$ (taxes incluses) non remboursable, par chèque visé ou mandat payable à la SQAQ.

De plus, pour cet appel d'offres, les soumissionnaires devront prendre connaissance du «Cahier des clauses générales d'appel d'offres, Société québécoise d'assainissement des eaux», publié par Les Publications du Québec (édition 1989). Ce cahier fait partie intégrante du document d'appel d'offres.

LIEUX DE CONSULTATION: Hôtel de ville de Mont-Saint-Hilaire; Ass. de la construction de Montréal et de Québec; ACRGTQ; Regroupement de la Construction de Saint-Hyacinthe; SQAQ à Boucherville.

VISITE DES LIEUX: Une visite des lieux est prévue le lundi 20 mars 1995 à 13 h 30.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS: Hôtel de ville de Mont-Saint-Hilaire; a/s Mme Estelle Simard, greffière, 100, rue du Centre Civique, Mont-Saint-Hilaire (Québec) J3H 3M8. Le jeudi 30 mars 1995 à 15 h 00.

GARANTIE DE SOUMISSION: Cautionnement (56 000 \$) ou chèque visé ou autre (28 000 \$) N.B.: «autre» signifie autre garantie de soumission spécifiée au document d'appel d'offres.

RENSEIGNEMENTS: Monsieur Carol Lachance - Tél.: (418) 683-1328. Seules les personnes, sociétés et compagnies, ayant leur principale place d'affaires au Québec, en Ontario ou au Nouveau-Brunswick qui détiennent une licence appropriée en vertu de la Loi sur le bâtiment et qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement de la SQAQ sont admises à soumissionner.

La SQAQ ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions. Marc Pinsonnault, L.L.B., B.Sc. Directeur, contrats et transactions immobilières



Louis-Guy
LEMIEUX

La guerre du pain

C'est la guerre à Québec. La guerre du bon pain. La guerre du pain baguette.

Il aura suffi de l'ouverture, coup sur coup, en quelques semaines, de deux nouvelles boulangeries artisanales dans le quartier Montcalm pour que la haute-ville en soit profondément perturbée.

Et, on le sait, les mangeurs de pain sont prêts à faire de longues distances, sinon des bassesses, pour venir chercher, quotidiennement, leur baguette préférée. C'est donc toute la grande région de Québec qui est touchée par la guerre du pain dans Montcalm.

Avant, jusqu'à récemment, il y avait ceux, nombreux, qui ne juraient que par le pain de la famille Khédiri de l'épicerie méditerranéenne, coin Cartier et René-Lévesque. Les autres amateurs se partageaient entre le pain de Nourcy, celui de Paolo, celui de Délicatesse Cartier, celui du Métro cuit sur place ou celui de la Mère Michelle, première victime expropriée de cette drôle de guerre.

Puis, la boulangerie-pâtisserie La Médiévale, avec son four à bois typique et son «vrai pain français», ouvre ses portes à l'angle Belvédère/René-Lévesque.

Puis, La Porteuse de pain, son boulanger André Valera, son pain cuit sur la sole devant le client et ses spécialités, se pointe dans un petit local sympathique au 1032, avenue Cartier.

Pendant que les artisans du pain dit à la française (baguette, ficelle, flûte, bâtard, escargot, etc.) se lancent dans une concurrence commerciale féroce, les consommateurs locaux, au lieu de se contenter d'arbitrer le conflit avec leurs papilles gustatives et leur porte-monnaie, en font une affaire personnelle.

Dans le coin de la rue Cartier, on ne parle pas, ou si peu, du référendum, on s'engueule quotidiennement, proprement, dans la rue ou au café, au sujet du pain baguette.

Où trouve-t-on le meilleur pain? Qui fait le meilleur pain? La baguette de Fredj (Khediri) plus longue et plus croustillée est-elle supérieure à celle des nouveaux venus, des Français de France, boulangers de père en fils? Et que dire du Palet d'Or, coin Saint-Jean et côte de la Fabrique, de La Brioche, route de l'Église, de Culina, 2510, chemin Sainte-Foy, de la Pâtisserie danoise, de l'Arlequin, de Purcell, à L'Ancienne-Lorette?

Le goût a de la mémoire

Bonne question. Grande question. Le pain, c'est comme le vin, le café, le chocolat, la blanquette de veau, l'osso bucco, le ragout de pattes, la poésie et la musique classique. Quand on s'est formé le goût au meilleur, impossible de régresser. On est condamné à bien manger et à bien boire. Pour la vie.

Les Québécois continuent de subir la tyrannie nord-américaine du grille-pain. Et c'est très bien ainsi. Rien ne remplacera jamais l'odeur des toasts et du café, le matin, tôt, au petit déjeuner.

Mais, le reste de la journée, plusieurs se sont mis à la baguette et ses petites soeurs françaises ou italiennes ou tunisiennes ou autres. Le pain tranché à la machine, qui goûte trop souvent le mastic frais et en a la consistance, n'a pas encore été complètement remplacé dans le commerce. Ça s'en vient. Il était temps.

Depuis que tout le monde va à Paris, à Rome, à Londres, à Berlin, à Prague ou à Dinan une fois dans sa vie ou chaque année, le pain change de forme et de goût. Le pain voyage. Les mangeurs de pain font de même. Les boulangers aussi.

Le meilleur pain

Pour revenir à nos gladiateurs du pain dans Montcalm et à leurs clients surexcités, l'affaire est loin d'être terminée. Il va falloir trancher la question du meilleur pain. Pas si facile. Question de goût. Question de culture de bouche.

Je vous suggère un petit jeu amusant, utile, goûteux et éminemment culturel. Il s'agit de trouver qui fait le meilleur pain à Québec et dans la grande région.

Par téléphone ou par lettres, donnez-moi vos préférences. Je vous donnerai les miennes. Plusieurs bouches valent mieux qu'une.

Moi, je l'aime, la baguette, bien cuite, croustillante à l'extérieur, légère en dedans. Et vous?

Élection à Carleton

Georges Harrisson briguera les suffrages

CARLETON — Georges Harrisson, un administrateur scolaire à la retraite, briguera les suffrages lors de l'élection complémentaire du 9 avril à Carleton visant à combler le poste de conseiller vacant depuis la démission de Michel Landry, survenue le 10 février.

APPEL D'OFFRES VILLE DE BEAUCEVILLE ASSURANCES DE DOMMAGES

La Ville de Beauceville demande des soumissions pour le renouvellement de son portefeuille d'assurances de dommages. Les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le cahier des charges qui est disponible à compter de 14h, le 13 mars 95, aux endroits suivants:

Bureau de Roger Longchamps
Secrétaire-trésorier
VILLE DE BEAUCEVILLE
540, 1ère Avenue, C.P. 579
Beauceville, Beauce (Québec)
G0S 1A0

ou
Sobeco Ernst & Young
79, boul. René-Lévesque Est
Bureau 200
Québec (Québec)
G1R 5N5

Le coût du cahier des charges est de 50,00 \$ (incluant toutes taxes) par exemplaire. Ce montant doit être payable à l'ordre de la Ville de Beauceville.

Sont admis à soumissionner les courtiers d'assurances, agents d'assurances et compagnies d'assurances dûment autorisés à faire affaires au Québec. Les soumissions doivent être déposées au bureau du secrétaire-trésorier, à l'adresse précitée, avant 15h, le 6 avril 1995. Elles seront ouvertes publiquement le même jour à 15h05.

La Ville de Beauceville ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions déposées.

Roger Longchamps
Secrétaire-trésorier

par GILLES GAGNÉ
collaboration spéciale

Directeur général de la commission scolaire Miguasha jusqu'à l'an passé, M. Harrisson désire consacrer du temps au développement économique de Carleton et à la création d'emplois.

Il se dit conscient que la tâche est ardue.

Beaucoup d'efforts

«Les emplois sont maintenant créés un à un, et il faut déployer beaucoup d'efforts pour conserver ceux qui sont en place.

«C'est par la concertation et une unité de pensée au sein du conseil qu'on réussira à renforcer le développement économique aux niveaux touristique, commercial et culturel, trois secteurs qui sont indissociables à Carleton», note M. Harrisson.

Agé de 58 ans, il a enseigné pendant cinq ans avant de devenir administrateur pour les 31 années suivantes.

La période de mise en candidature se termine le 24 mars.

Laval Cavanagh

Des citoyens ont également approché Laval Cavanagh, directeur de l'école Bourg, pour qu'il brigue les suffrages.

M. Cavanagh n'a cependant pas encore fait connaître sa décision.

AVIS DIVERS / APPELS D'OFFRES / SOUMISSIONS



avis

Projet de construction du boulevard La Vérendrye,
tronçon pont Alonzo-Wright -
autoroute 550, à Gatineau

Audience publique (1^{re} partie)

Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) donne avis de l'audience publique sur le projet de construction du boulevard La Vérendrye, tronçon pont Alonzo-Wright - autoroute 550, à Gatineau, débutera au Club de golf Tecumseh, 5, avenue du Golf, à Gatineau, à compter du lundi 20 mars 1995 à 19 h 30.

Toutes les séances d'information, qui constituent la première partie de l'audience, sont publiques.

Une audience en deux parties

L'audience publique se déroulera en deux parties: la première partie, réservée à l'information sur le projet, permettra aux requérants de présenter les motifs de leur demande d'audience publique et, au promoteur, d'exposer son projet et de répondre aux questions du public et de la commission du BAPE. Cette première partie fournira aux participants l'occasion de parfaire leur connaissance du projet et d'approfondir certains points traités dans l'étude d'impact environnemental et, par conséquent, de mieux préparer leur intervention pour la deuxième partie.

La deuxième partie, réservée à l'audition des mémoires et des opinions, aura lieu au moins 21 jours après la fin de la première partie; les dates et les lieux seront communiqués ultérieurement.

À la fin du mandat, le BAPE remettra au ministre de l'Environnement et de la Faune un rapport qui rendra compte des constatations et de l'analyse de la commission. Par la suite, le ministre fera ses recommandations au Conseil des ministres qui pourra autoriser intégralement le projet, imposer certaines modifications et conditions à sa réalisation, ou le refuser.

Coordonnées de l'audience

Club de golf Tecumseh
5, avenue du Golf
Gatineau

Les séances débuteront le lundi 20 mars 1995 à 19 h 30.

Disponibilité de l'information

En vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement, ce projet a fait l'objet d'une étude d'impact. Elle peut être consultée aux locaux du BAPE à Québec et à Montréal et aux endroits suivants:

Gatineau

Bibliothèque municipale
(Bibliothèque centrale)
855, boul. de la Goppe
Gatineau (Québec)
(819) 243-2506

Québec

Université Laval
Pavillon Jean-Charles-Bonenfant
Réserve bibliothèque du 1^{er} cycle
Sainte-Foy (Québec)
(418) 656-3032

Bureau d'audiences publiques
sur l'environnement
Centre de documentation
625, Saint-Amable
Rez-de-chaussée
Québec (Québec)
(418) 643-7447

La documentation relative au projet reste disponible jusqu'à la fin du mandat de la commission. Aux bureaux du BAPE de Québec et de Montréal, elle demeure disponible en tout temps. Pour obtenir d'autres renseignements, veuillez vous adresser à M^{me} Phyllis Leclerc, en composant le (418) 643-7447 ou, sans frais, le 1 800 463-4732.

Le secrétaire du BAPE,
Alain Pélipin

Gouvernement du Québec
Bureau d'audiences publiques
sur l'environnement

Hull

Bibliothèque municipale
Maison du citoyen
25, rue Laurier
Hull (Québec)
(819) 596-7460

Montréal

Université du Québec à Montréal
Pavillon Hubert-Aquin
Bibliothèque centrale
Section des publications gouvernementales
1255, rue Saint-Denis, local A.M.-100
Montréal (Québec)
(514) 987-6114

Bureau d'audiences publiques
sur l'environnement
5199A, rue Sherbrooke Est
Bureau 3860
Montréal (Québec)
(514) 873-7790

Québec

Violents, nos jeunes!

par JACQUES DRAPEAU
LE SOLEIL

Toutes les deux heures aux États-Unis, un enfant meurt, abattu par une arme à feu. À la fin du siècle, les armes deviendront peut-être la première cause de mortalité chez les jeunes.

Ces données troublantes servent de toile de fond à un document percutant que présente *Enjeux*, ce soir, à 21 heures, à la SRC.

Francine Ruel, notre Léone nationale (*Scoop*), témoigne de cette violence inouïe, elle qui a failli perdre son fils Étienne, transformé en passoire par un individu armé. Presque tous les organes vitaux de ce jeune homme de 19 ans ont été touchés, même le cœur, peut-on entendre dans le reportage visionné hier.

L'équipe de reportage nous fait également rencontrer un jeune de 17 ans, armé depuis l'âge de 7 ans, qui n'a pas hésité à braquer son arme sur la tempe de sa mère, pour lui arracher quelques dollars afin de se procurer de la drogue.

Enjeux décrit également le cas de l'une de nos polyvalentes, qui a choisi d'embaucher un policier à la retraite pour instaurer un service de sécurité. Des caméras surveillent le périmètre de l'école et les casiers des élèves sont fouillés de façon régulière.

«Nos enfants, l'arme au poing» est un document percutant, l'un des meilleurs produits jusqu'ici sur le sujet. Il décrit un problème qui ne cesse de prendre de l'ampleur partout en Amérique du Nord.

Il révèle aussi la détresse et le désarroi qui assaillent des milliers de jeunes. Ceux-là choisissent d'emprunter la voie de la violence pour s'exprimer.

Chantal et Véronique

Et puisqu'il est question de violence, Radio-Québec nous ramène, ce soir à 22 heures, deux adolescentes qui ont fait beaucoup jaser à la même époque l'année dernière.

Pendant deux ans, Jean Bourbonnais a écouté et enregistré leurs cris du cœur sans jamais permettre à la caméra de porter un jugement. Il a suivi Chantal et Véronique dans leur quête de liberté à travers les rues de Montréal et de San Francisco.

«Ma poupée Bout'chou, j'y crissais des coups de poing sur la gueule, décrit Véronique. Elle au moins ne sentait rien.» Elle ajoute qu'elle n'a pas vu sa mère depuis longtemps. «Elle est vivante, je crois. J'ai pas de mère, c'est toute.»

«*Fuck la rue*» nous replonge dans leur vie tumultueuse et nous permet d'en savoir un peu sur ce qui leur est arrivé depuis.

Eh bien, Véronique, qui n'avait que l'air d'aller il y a 12 mois, s'est prise en mains avec l'aide de thérapeutes. Elle a pris du poids. Une trentaine de livres au moins.

Le documentaire a ému sa mère et ses tantes, qui ont décidé de se manifester après 18 années de séparation.

Quant à Chantal, elle est fiancée à un copain de San Francisco. Le couple vit à Boston.

«Il n'est pas jamais trop tard pour bien faire, confie Véronique. Même quand on est rendu au bout de son rouleau, il est toujours possible de s'en sortir.»

A voir ou à revoir.

Beau et Chaud écope

Par ailleurs, les coupures budgétaires qui frappent Radio-Québec ont fait, hier, une victime de taille.

En fin d'après-midi, la société a révélé que l'émission *Beau et Chaud* ne serait pas de retour à l'antenne l'été prochain.

Le réalisateur-coordonnateur Pierre Duceppe et l'animateur Normand Brathwaite ont été informés de cette décision hier. «Radio-Québec respectera toute entente déjà conclue, malgré l'annulation de la production», précise-t-on.

Beau et Chaud en aurait été à sa huitième saison.



Normand Brathwaite prend congé de Radio-Québec.

Raymond Bouchard, l'ancien hippie converti en «Paul Vézina»

MONTRÉAL (PC) — De tous les personnages qu'il interprète en ce moment dans des téléromans, le comédien Raymond Bouchard dit avoir un attachement particulier pour celui de Paul Vézina, dans «Scoop», qu'il campe depuis quatre ans, mais qui quittera l'antenne dans quelques semaines.

Parmi ses autres rôles à la télévision, il y a celui du juge Viens dans «À nous deux», qu'on verra durant une autre demie saison l'année prochaine, et celui de Roger Veilleux dans «Santa Maria», une émission dont l'avenir est encore incertain.

Il faut croire que cet ancien hippie, qui a longtemps vécu dans sa camionnette, a conservé son âme de bohème: «Si tu n'es pas prêt à vivre avec l'angoisse, t'es mieux de choisir un autre métier!»

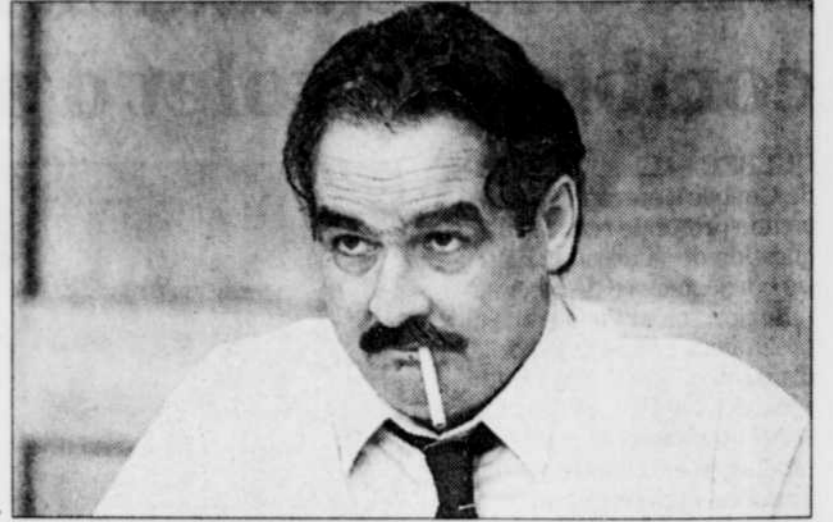
Raymond Bouchard, qui est arrivé tard dans ce métier, a par contre toujours eu du travail. Il fait donc facilement confiance en la vie. Il va même jusqu'à refuser des engagements pour se rendre disponible pour des choses qui lui tiennent à cœur. C'est ainsi que, depuis quelque temps, il se fait

rare au théâtre, non qu'il n'aime pas ce moyen d'expression, mais il veut, si une offre de tournage se présente, être libre d'accepter.

«Au théâtre, durant 20 ans, j'ai campé de beaux rôles, j'ai eu de belles satisfactions. Je ne dis pas que je n'y reviendrai pas, mais pour l'instant j'ai davantage envie de me consacrer à autre chose.»

Originaire de Québec, ce n'est qu'il y a une quinzaine d'années que Raymond Bouchard s'inscrivait au Conservatoire, afin de compléter, en deux ans, sa formation de comédien.

Par la suite, il a travaillé souvent au Trident, avant d'obtenir, en 1972, une bourse de perfectionnement du ministère de l'Éducation du Québec. Il fit alors, durant un an, le tour des principaux théâtres expérimentaux d'Europe. À son retour Raymond Bouchard fonda le Groupe «O» dans la Vieille



Raymond Bouchard est sollicité au théâtre et à la télévision.

Capitale, avant de s'installer, en 1974, à Montréal.

Raymond Bouchard fit sa marque au théâtre ici aussi. Puis, un jour, il se décida et alla auditionner à Radio-Canada. On le retrouve alors dans la peau de Jean-Maurice dans «Race de monde». Il fut ensuite des émissions suivantes: «Les Girouettes», «M. le Ministre»,

«Le parc des braves», «Une vie», «Peau de banane», «Des dames de cœur», «Bonjour docteur», «L'or et le papier»...

Si, par les temps qui courent, le public lui parle beaucoup de son personnage de Vézina dans «Scoop», il ajoute que le juge Viens semble aussi plaire beaucoup aux téléspectateurs.

Martin Drainville

Vulnérable, comme ses personnages

MONTRÉAL (PC) — Martin Drainville ressemble à ses personnages. Il est sympathique, timide et vulnérable, comme Tintin dans «Scoop», drôle, attachant et naïf, comme «Louis 19, le roi des ondes», dans la comédie.

Dans la peau de Gustave, le concierge dans «Moi et l'autre», il sera encore une fois le bon gars. La série, mettant en vedette Denise Filiatrault et Dominique Michel dans les années 70, revient à l'antenne cet automne après une interruption de plus de 20 ans. Martin Drainville jouera Gustave junior, le fils du défunt Gustave qu'incarnait feu Réal Béland.

«C'est le bon gars mais c'est pas un nono. J'aime bien Gustave et j'aime bien l'équipe d'Avanti. Le producteur, Jean Bissonnette, connaît le métier. Il sait de quoi il

parle. Il a été réalisateur et il a fait beaucoup de comédies. J'ai énormément de respect pour ce monsieur.»

Martin Drainville ressemble à ces personnages et ne s'en cache pas. Les comiques et les naïfs l'attirent depuis qu'il est enfant. Il est comme eux, plein de réserve, de gêne. Il doute de ses capacités et craint de déplaître. Mais après huit ans de métier, une quinzaine de pièces de théâtre, deux films, des tournées, des pubs, des séries et des émissions de télé, il a appris une chose: à dire non.

«Je suis assez conciliant et patient, mais j'apprends à dire ce

que je pense et c'est une bonne affaire.» Il y a quelques années, il a remis en question sa carrière de comédien. Il était fatigué et malheureux. Il avait l'impression d'avoir 100 ans.

«Je me suis rendu compte que c'était dangereux de vouloir plaire à tout prix. On fait tous ce métier parce qu'on veut être aimé. Il faut vivre en fonction de ses convictions. Aujourd'hui, j'ai la chance de pouvoir faire des meilleurs choix. Mais, je ne regrette rien.»

Martin Drainville ne regrette rien, mais il y a des choses qu'il ne referait plus.

«Je ne veux plus tourner dix pubs par année, dit-il. C'est vidant. Je ne dis pas que je n'en ferai plus, mais pas au rythme où j'en ai fait. C'est très dur sur un ego parce que t'es traité comme un objet. Et ça

n'a rien à voir avec les concepteurs, c'est la machine qui fonctionne comme ça. Ça va vite, tu fais beaucoup d'argent et les clients en veulent pour leur argent. C'est un monde un peu en dehors de la réalité.»

En attendant, Drainville vient de franchir le cap de la trentaine et gagne bien sa vie. «Je n'ai pas à me plaindre, admet-il. Ce métier-là, quand tu le pratiques, il n'y a pas de trouble.»

Depuis janvier, il joue «Les gars d'à côté», une pièce américaine présentée à Montréal en novembre 1993. Copropriétaire depuis un an d'un théâtre avec Marcel Leboeuf et Normand Chouinard, il prépare aussi sa pièce d'été, «Embarquement immédiat», une création de Josée Fortier et de François Camirand.

En Bref

■ Prix Émile-Nelligan

Trois finalistes viennent d'être choisis parmi les candidats au prix de poésie Émile-Nelligan. Il s'agit de Fredric Gary Comeau, pour *Ravages*, paru aux éditions Perce-Neige, de Louis Cornélius, avec son recueil *Pavane* pour des proses défuntes, aux Éditions des Forges, et de Monique Deland, pour *Géants dans l'île*, aux éditions Trois. Le nom du lauréat sera connu le 14 mars, lors de la remise officielle du prix qui consiste en une bourse de 5000\$ et une médaille à l'effigie d'Émile Nelligan.

■ Diane Thuot

Du 10 au 31 mars chez Engramme, Diane Thuot tiendra sa première exposition individuelle. Cette bachelière en arts visuels de l'université Laval (1989) vise, dans son travail en estampe présenté sous le titre *Retables*, à réactualiser une expérience primaire de l'espace sacré. Sérigraphie, linogravure et gravure sur bois sont les techniques utilisées. Le vernissage aura lieu vendredi, à 17 h.

■ Robert et Colligon

L'Œil de poisson présente, du 10 mars au 2 avril, *La tour, l'oeuf et le vase*, de Lucie Robert ainsi qu'une *Suite picturale*, de Dominic Colligon. Pour son exposition, Robert a réuni une série de sculptures et de dessins. Colligon, pour sa part, a créé une série d'objets composés de bois et d'acier récupérés, d'ajouts de graphite et d'acrylique et de polaroids.

PRÉVERT

Le Palais Montcalm
et les Productions «Le valet Noir»

présentent
LA CROSSE EN L'AIR.

avec Bruno Marquis
Pianiste: Katia Makdiissi-Warren

8 au 12 mars 1995
du mercredi au dimanche
inclusivement à 21h

au Café-spectacles du Palais Montcalm
Exposition parallèle des œuvres de Maryoune Cyr

Prix des billets
Adultes 10\$/ pré-vente 8\$
Étudiants 8\$/ pré-vente 7\$



Reservations
670-9011

LES CINÉMAS

FAMOUS PLAYERS

GALERIES DE 628-2455
LA CAPITALE
5401 Boul. des Galeries
UN INDIEN DANS LA VILLE (G)*
1:30-3:25-5:20-7:20-9:20
LÉGENDES D'AUTOMNE (G)*
1:15-3:50-7:00-9:40
SCORPION NOIR (13+)*
1:00-3:10-5:15-7:25-9:45
LE ROI LION (G)* 12:30-4:50
FORREST GUMP (V.F.) (G)*
2:15-7:00-9:45
LIVRE DE LA JUNGLE (G)*
12:30-5:10
QUESTION PIEGE (G)*
2:40-7:20-9:50
ATTACHEMENT FILIAL (G)*
12:40-2:50-5:00-7:20-9:35
STE-FOY 656-0592
2500 Boul. Laurier
FICTION PULPEUSE (16+)* 8:00
ELISA (13+) 7:00-9:20
FRONTIÈRES DE L'AU-DELA (13+)*
7:15-9:30
* DOLBY DIGITAL SYSTEM

CINÉMAS CINÉPLEX ODEON

PLACE CHAREST MARDIS et MERCREDIS 4.99
Coin Du Pont et Charest - 529-9745
CONSULTEZ LA CHRONIQUE CINÉMA DU JOURNAL

3 NOMINATIONS AUX OSCARS
LES QUATRE FILLES DU DOCTEUR MARCH
version française de LITTLE WOMEN
À l'affiche à Place Charest et Lido, Lévis.

*La classification des films est établie par l'Office des communications sociales. Voici le barème d'appréciation des films qui sont actuellement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rivière-Sud.
*Les chiffres indiquent la valeur artistique de l'oeuvre: (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

CINÉPLEX CHAREST (529-9745) Beethoven II (6) et La cloche et l'idiot (5) 10h. Aux frontières de l'au-delà (-) 13h, 16h, 19h, 21h25 (13 ans). Farinelli (4) 13h45, 16h30, 19h20, 21h40 (13 ans). Légendes d'automne (5) 15h45, 21h15 (G). Meurtre avec préméditation (4) 19h, 21h35 (13 ans). Billy Madison (6) 13h20, 15h25 (G). Attachement filial (-) 13h50, 16h20, 19h05, 21h30 (G). Un Indien dans la ville (5) 13h30, 19h10 (G). Scorpion noir (4) 13h, 15h10, 17h20, 19h40, 21h50 (13 ans). Les quatre filles du Dr March (3) 14h, 16h30, 19h10, 21h40 (G). Eldorado (-) 13h30, 16h10, 19h30, 21h50 (-). Prix d'entrée: 8 \$, 4,50 \$ pour les 65 ans et plus et les moins de 14 ans; 4,99 \$ pour les représentations avant 18h en semaine. Prix d'entrée les mardis et mercredis: 4,99 \$, N.B. Possibilité de se procurer des billets à l'avance pour des représentations dans la même journée.

CLAP (650-CLAP) Le livre de la jungle (4) 12h30 (G). Farinelli (4) 12h45, 17h (13 ans). Le roi lion (3) 13h, 17h15 (G). Ludwigi Van B. (4) 14h30, 19h10 (G). Richie Rich (5) 14h45 (G). Anna: 6-18 (3) 15h, 21h45 (G). Eldorado (-) 16h45, 21h30 (-). La Séparation (3) 19h (G). Meurtre avec préméditation (4) 19h20 (13 ans). *Coups de feu sur Broadway (3) 21h15 (G). Prix d'entrée: 5,25 \$, 4,50 \$ moins de 14 ans et plus de 50 ans; 8 \$ pour les Super-Primeurs les ven. sam. dim.; 5,25 \$ du lun. au jeu. Prix d'entrée le mardi: 4,50 \$.

GALERIES DE LA CAPITALE (628-2455) Le roi lion (3) 12h30, 16h50 (G). Légendes d'automne (5) 13h15, 15h50, 19h, 21h40 (G). Le livre de la jungle (4) 12h30, 17h10 (G). Attachement filial (-) 12h40, 14h50, 17h, 19h20, 21h35 (13 ans). Scorpion noir (4) 13h, 15h10, 17h15, 19h25, 21h45 (13 ans). Forrest Gump (3) v.f. 14h15, 19h, 21h45 (G). Question piège (3) v.f. de Quiz Show 14h40, 19h20, 21h50 (G). Un Indien dans la ville (5) 13h30, 15h25, 17h20, 19h20, 21h20 (G). Prix d'entrée: 8 \$, 4,99 \$ tous les jours pour les représentations avant 18h et toute la journée du mardi; 4,25 \$ enfants et âge d'or.

LIDO (837-0234). Aux frontières de l'au-delà (-) 18h45, 21h15 (13 ans). Le livre de la jungle (4) 13h, 15h15 (G). Scorpion noir (4) 21h15 (13 ans). Le roi lion (3) 15h15, 19h (G). Billy Madison (6) 13h, 15h15, 19h (G). Meurtre avec préméditation (4) 21h15 (13 ans). Un Indien dans la ville (5) 13h, 15h15, 19h, 21h15 (G). Les quatre filles du Dr March (3) 13h, 15h15, 18h45, 21h15 (G). Légendes d'automne (5) 18h30, 21h15 (G). Richard et le secret des livres magiques (4) 13h, 15h15 (G). Prix d'entrée: 8 \$, 5,50 \$ pour les 13-20 ans; 3 \$ pour les moins de 12 ans (sauf pour les films costs 13 ans+) et plus de 65 ans. Prix d'entrée du lun. au jeu.: 5,50 \$; 3 \$ pour les 12 ans et moins (sauf pour les films costs 13 ans+) et plus de 65 ans. N.B. Possibilité de se procurer des billets à l'avance pour des représentations dans la même journée.

MIDI-MINUIT (522-2828). Vidéos 18 ans. Obsession 8h45, 17h55. Le Corbeau 9h45, 21h55. Sam's fantasy 11h30, 14h05, 16h40, 20h50. Naked buns 12h45, 15h20h 19h30. Prix d'entrée: 7 \$.

PARIS (694-0891) Q.I. (4) 14h15, 19h15 (G). Zone critique (5) 16h30, 21h30 (13 ans). Star Trek: Générations (5) v.f. 14h, 19h (G). Le professionnel (4) 16h15, 21h15 (16 ans). L'invité (5) 13h45, 18h45 (G). Entretien avec un vampire (3) 16h, 21h (16 ans). Prix d'entrée: Lun. mer. jeu. 2 \$. Ven. sam. dim. 3 \$. Les mardis: 1 \$.

SAINT-FOY (656-0592) Fiction pulpeuse (3) 20h (16 ans). Elisa (4) v.f. 19h, 21h20 (13 ans). Aux frontières de l'au-delà (-) 19h15, 21h30. Prix d'entrée: 8 \$; 4,99 \$ pour toutes les représentations avant 18h; 4,25 \$ enfants et âge d'or.

CINÉ BISTROT, 291, St-Vallier Est. Les Envahisseurs v.o.a. 15h. Wonder Woman v.o.a. 16h. Batman v.o.a. 17h. Mission impossible v.o.a. 18h. Subway (1985) v.f. 19h, 23h. Battle Star Galactica (1978) v.f. 21h, 01h. Rens.: 648-6677. Ces films étant présentés dans un bar, il est nécessaire d'avoir 18 ans pour s'y rendre.

MUSÉE DE LA CIVILISATION, 85, rue Dalhousie. Le retour des aventuriers du timbre perdu (5) 10h30, 13h30. Adm. Gratuit pour les 11 ans et moins; 1\$, 12 ans et plus. Rens. non nécessaires. -Cinéma du mercredi: Mina Tannenbaum (4) 19h (13 ans). Adm. 1\$. Rés. 643-2158.

MUSÉE DU QUÉBEC, Parc des Champs-de-Bataille. Matausalem (4), 13h (G). Reservation non nécessaire.

Assistez à l'AVANT-PREMIÈRE du film **LES GUERRIERS** au profit de **TEL-JEUNES**
Grand gagnant du Festival des films du monde
Le vendredi 10 mars à minuit au cinéma Le Clap 2360, chemin Ste-Foy, Ste-Foy. Billets en vente au Cinéma Le Clap 653-2470
un seul prix **8 \$**
LE SOLEIL 1 800 263-2266

Les Nordiques s'éloignent en tête

PITTSBURGH — Après deux tentatives infructueuses, les Nordiques ont finalement solutionné l'énigme des Penguins, leur infligeant un deuxième revers à domicile cette saison, 5-4. Alexei Gusarov a marqué le but gagnant et son premier de la saison dans la dernière minute du match sur une passe parfaite de Joe Sakic.



Scott Young (48) et Mike Ricci (9) vont entourer leur coéquipier Claude Lapointe après le but de ce dernier en première période du match d'hier à Pittsburgh.

par YVES POULIN
LE SOLEIL

Les Bleus portent donc leur priorité à trois points sur ces mêmes Penguins, au sommet du classement général. Ils ont cependant joué avec le feu, gaspillant des priorités de 2-1, 3-2 et 4-2. Mais ils se sont accrochés malgré les deux buts de Mullen et Cullen en milieu de troisième vingt. La marque des bonnes équipes dirait probablement Marc Crawford.

Après Uwe Krupp et Owen Nolan, qui avaient enregistré des tours du chapeau dans les deux dernières victoires des Nordiques, Scott Young a assumé la relève brillamment, avec une récolte de deux buts. Il a participé à trois filets des siens. D'ailleurs, son trio (Young, Ricci, Lapointe) fut de loin le meilleur hier.

Les visiteurs ont connu un bon début de match, multipliant les tirs de qualité. Plus opportunistes, les Penguins ont vite fait mouche. Jaromir Jagr a d'abord atteint la tige puis Larry Murphy a mis la touche finale à une des-

cente à trois contre deux.

Claude Lapointe a ensuite créé l'égalité grâce au 2e effort de Scott Young en zone ennemie. À la mi-période, les Bleus ont écoulé avec succès un double désavantage numérique, ce qui a semblé réveiller les Penguins, alors dominés 8-2 au chapitre des tirs. Ils ont bouclé l'engagement avec une domination de 14-10 à ce chapitre. Fin de période de tout à leur avantage.

Scott Young et l'arbitre Paul Devorski ont volé le show au deuxième vingt. Young a marqué deux buts de l'enclave, par la simple puissance de son tir. Devorski a fait un fou de lui en accordant un but aux Penguins (Ulf Samuelsson) en dépit de l'obstruction évidente de Joe Mullen sous le nez de Thibault. Furieux avec raison, Marc Crawford a hérité d'une mineure. Son lobbying a porté fruit puisque Devorski a ensuite refusé un but au même Samuelsson, errant une seconde fois. Dans les deux cas, il a refusé l'aide du juge vidéo.

Côté pugilistique, Chris Simon a pris sa revanche à deux

reprises devant le grand François Leroux.

Les Nordiques ont concédé plusieurs attaques en surnombre au cours du match. Une lacune à corriger.

SOMMAIRE

QUÉBEC 5	PITTSBURGH 4
Première période	
1. Pittsburgh, Murphy 6 (Sandstrom, Mullen).....	6:59
2. Québec, Lapointe 3 (Young, Ricci).....	9:24
Pénalités - Murphy Pgh (double échec) 3:37, Leschystyn Qué (obstruction) 11:10, Wolann Qué (double échec) 12:35, Simon Qué, Leroux Pgh (battu) 17:19.	
Deuxième période	
3. Québec, Young 8 (Lapointe).....	5:46
4. Pittsburgh, U Samuelsson 1 (Sandstrom).....	6:57
5. Québec, Young 9 (Ricci, Leschystyn).....	12:01
Pénalités - Gusarov Qué (retenu) 1:20, Simon Qué (battu), Leroux Pgh (battu, inconduite) 5:16, Québec banc (conduite anti-sportive, servie par Deadmarsh) 6:57, Lapointe Qué (fermé la main sur la rondelle) 17:18.	
Troisième période	
6. Québec, Sakic 11 (Clark, Gusarov).....	5:33
7. Pittsburgh, Mullen 10 (Andrusak, Cullen).....	9:57 (an)
8. Pittsburgh, Cullen 10 (Mullen, McKenzie).....	13:31
9. Québec, Gusarov 1 (Sakic, Clark).....	19:02
Pénalités - Forsberg Qué (retenu) 9:25, Nolan Qué (double mineure rudesse), Andrusak Pgh (retenu), Leroux Pgh (rudesse, inconduite) 15:27.	
Tirs au but par:	
Québec.....	10 10 9-29
Pittsburgh.....	14 11 10-35
Gardiens - Québec: Thibault (G 6-1-2); Pittsburgh: Wregget (P 15-4-2) Avantages numériques (buts-chances) - Québec: 0-1; Pittsburgh: 1-6. Arbitre - Paul Devorski. Juges de ligne - Ron Asselstine, Mark Pare. Assistance - 17 181.	

Jaromir Jagr veut que la LNH protège mieux ses vedettes

PITTSBURGH (PC) — Victime de nombreux coups déloyaux sur la glace cette saison, Jaromir Jagr demande aux dirigeants de la LNH de faire quelque chose pour mieux protéger ses joueurs vedettes.

«Quoi? Je ne le sais pas. Je n'ai jamais pensé à cela, a affirmé le jeune Tchèque, hier, en haussant les épaules. Mais la Ligue doit se pencher sur le problème.

«On m'a dit que la situation était même pire il y a quelques années, a-t-il repris, visiblement écoeuré. Vous avez constaté

comme moi ce qui est arrivé à Mario Lemieux (maux de dos). La même chose pourrait m'arriver ou à n'importe quel joueur.»

Surveillé de façon plus étroite, le meilleur marqueur de la LNH n'en revient pas du mauvais traitement qu'il reçoit de la part de ses rivaux. Et il n'y a pas que l'accrochage...

«C'est la première saison

qu'on me malmène de la sorte, a-t-il admis. On tente de m'intimider. On me donne des coups de bâton et des double-échecs dans le dos. Tout y passe. Ce n'est pas plaisant, mais je dois composer avec la situation. Je n'ai pas le choix. Cela fait partie du jeu.»

L'entraîneur des Penguins Eddie Johnston dénonce également les tactiques qu'utilisent les équipes pour maîtriser le surdoué attaquant à la longue chevelure noire.

«C'est terrible tout ce qu'il doit endurer, a mentionné Johnston. On le frappe, on le bouscule rondement et on s'accroche à lui comme s'il était un porteur de ballon au football. Mario Lemieux a été victime du même traitement pendant plusieurs saisons. Ce n'est pas un hasard s'il est incommodé par des maux de dos. La Ligue doit absolument faire quelque chose.»

Se sentant impuissant, Jagr souligne que seuls les dirigeants ont le pouvoir de modifier les choses.

«Je ne peux rien faire sauf pleurer comme je le fais présentement, a-t-il lancé avec un large sourire. Mais cela ne m'aidera pas ou n'aidera pas l'équipe.»

Les arbitres ne sont pas responsables. Ils font leur possible, selon Jagr.

«Nos deux buts étaient bons» — Johnston

PITTSBURGH — «Nos deux buts soi-disant controversés étaient bel et bien bons. Faut croire qu'ils ont crié plus fort que nous pour faire valoir leur point. Marc Crawford a pris la bonne décision de contester de la sorte. Reste qu'un tel verdict de l'officiel peut changer le cours du match.»

par YVES POULIN
LE SOLEIL

L'entraîneur des perdants, Eddie Johnston n'était pas spécialement de bonne humeur. «Si nous avions mérité un point, je serais un peu plus satisfait.»

Il en voulait surtout au man-

que d'opportunisme de ses hommes tout au long du match, spécialement en première période. «À l'occasion d'une double supériorité numérique, nous n'avons absolument rien fait de profitable. Ce n'est pas ainsi que tu peux aspirer à la victoire.»

«Il y a aussi toutes ces attaques en surnombre, que nous avons bousillées. J'en retiens

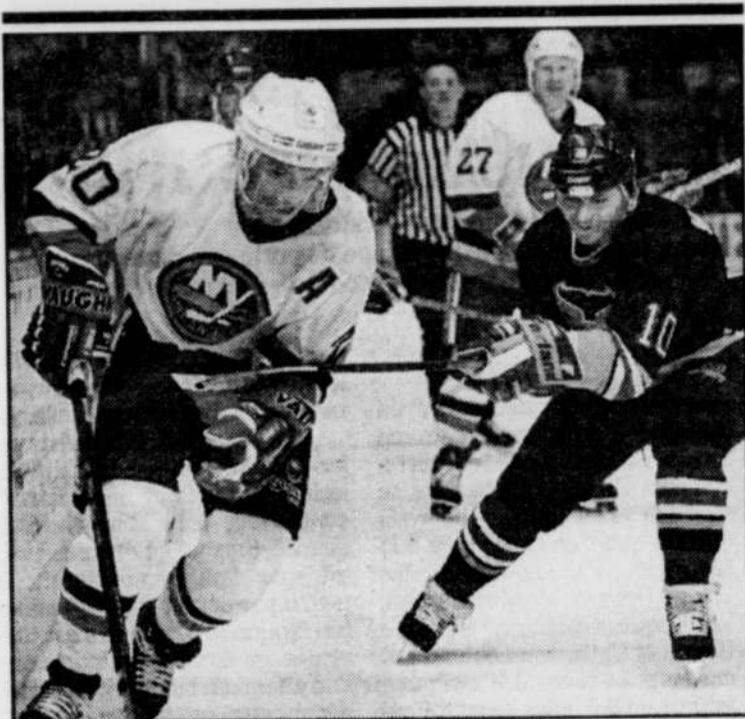
deux à trois contre un et une autre à quatre contre un où nous n'avons même pas réussi un traître lancer, une situation impardonnable selon moi. On aurait pu sortir les Nordiques du match dès la période initiale.»

«Une défaite difficile à avaler», analysait le vétéran Joe Mullen. «Les deux clubs ont bien fait et ont obtenu chacun leur part de chances de marquer. Nos deux buts refusés étaient bons. Ainsi, on aurait pu arracher une nulle de 5-5. Par contre, ces jeux controversés n'ont pas changé le momentum du

match.»

Sur le but gagnant de Gusarov, Mullen n'a rien vu. «J'étais plutôt affairé à surveiller un autre joueur. Sakic a sûrement mieux fait que moi.»

Avec un troisième gain des Penguins, Mullen est d'avis que les siens auraient pu secouer les Nordiques pour de bon. «Au contraire, ils viennent d'acquiescer une certaine dose de confiance. En résumé, ce fut le genre de match où le dernier joueur qui touchait le disque a permis à son club de l'emporter.»



Ray Ferraro (20), des Islanders de New York, contourne le défenseur Brad McCrimmon, des Whalers de Hartford, durant la première période de leur match disputé hier soir. Les Islanders l'ont emporté 3-1.

Yzerman est sorti de sa léthargie

VANCOUVER (PC) — Steve Yzerman a finalement marqué après une léthargie de 15 matchs alors que le nouveau système défensif en vigueur chez les Red Wings de Detroit a rendu les têtes d'affiche de l'équipe en attaque plus discret.

Par GRANT KERR

L'entraîneur Scotty Bowman met l'emphase sur un solide effort d'équipe en défensive cette saison, question de préparer son équipe en vue de franchir la première ronde des séries éliminatoires.

Les Red Wings marquent moins de buts - Yzerman en revendique seulement six à sa

Quinn prolonge son contrat

VANCOUVER (PC) - Le président et directeur-général des Canucks de Vancouver, Pat Quinn, demeurera avec cette équipe pendant au moins cinq ans puisqu'il a accepté de prolonger son contrat.

Les termes du nouveau contrat n'ont cependant pas été révélés.

Quinn, qui a joint l'organisation en 1987, a mené son équipe à la finale de la Coupe Stanley en 1994. Il a aussi accepté un poste au sein de la Northwest Entertainment Group, les nouveaux co-propriétaires des Canucks, des Grizzlies de Vancouver de l'Association nationale de basketball, et du General Motor Place, le futur domicile des Canucks.

fiche - mais en cédant également beaucoup moins à leurs adversaires que ces dernières années lorsque l'équipe préconisait un style plus ouvert. Mais ils avaient aussi pris l'habitude de plier bagage prématurément en séries.

«J'ai traversé ce genre de léthargie auparavant et il faut tout simplement prendre son mal en patience», a mentionné Yzerman, lundi, avant de marquer deux buts dans une victoire de 5-2 aux dépens des Canucks de Vancouver.

«Quand nous jouons à l'extérieur maintenant, notre stratégie consiste à bien faire défensivement. Nous misons davantage sur la contre-attaque désormais. Nous démontrons plus de patience. Nous attendons l'erreur pour créer une occasion de marquer.»

Yzerman a dû se montrer extrêmement patient pour mettre fin à sa léthargie. Il a été blanchi du 28 janvier face aux Oilers d'Edmonton jusqu'au 6 mars.

Bowman a également fait preuve de patience envers son capitaine. Il a continué à l'utiliser régulièrement, insérant seulement un ailier plus défensif à ses côtés.

En fait, Bowman utilise un attaquant à caractère défensif sur tous ses trions malgré la présence d'attaquants talentueux comme Sergei Fedorov, Yzerman, Dino Ciccarelli, Ray Sheppard et Keith Primeau, en plus du défenseur Paul Coffey.

COMMENTAIRES DE

CLAUDE LAROCHELLE

collaboration spéciale

Le cancer du Canadien diagnostiqué en Floride



WEST PALM BEACH — Felipe Alou devisait, après le match de dimanche, sur le bel élan de Vincent Lachance, quand il s'arrêta soudainement. Il venait de repérer le confrère Jeff Blair de la «Gazette». Malgré une vilaine grippe, son oeil s'alluma.

«J'ai vu cette histoire dans votre journal sur Réjean Tremblay et le Canadien», fit-il cherchant une réaction.

L'insolite de l'affaire c'est que le cancer frappant le Canadien a été diagnostiqué par le confrère de la «Presse» à partir de Lantana.

Tout à fait unique de trouver, le même jour, dans l'uniforme des Expos, deux gars de Québec, Vincent Lachance et Marc Griffin. Ce dernier, qui venait de frapper la balle à la piste d'avertissement, mais qui devant les confrères montréalais, s'attardait sur le Canadien.

«Il ne faut pas en faire un drame parce que ça arrive cette année, fit-il à la blague. On a enduré ce genre de malheurs pendant sept ans à Québec.»

Ce qui n'a pas réussi à apaiser les confrères, qui ont tous été impressionnés par le don de la parole et d'analyse de Lachance et de Griffin. Deux Québécois avec un rare aplomb.

De tous les camps des Expos que j'ai vécus depuis deux décennies, c'est sûrement le plus insolite. Ce que les confrères américains appellent la randonnée vers le désastre. Mais pour les journalistes francophones, l'affaire a été pimantée par la descente aux enfers du Canadien. Et l'éclairage, sur une équipe minée par un clan autour de Ron Tugnutt, est venu de la Floride.

On sait très bien ici où la piste a été trouvée. Trouvée à Lantana. Bien exactement à quelques centaines de pieds des losanges devant la porte d'un bâtiment occupé par les Expos. Kevin Malone venait d'y donner une séance un peu «rock & roll». Non ce n'est pas ce jour-là qu'il a lancé son «who's running the show here», pensant intimider Don Fehr. Il y avait là quelques journalistes dont Jeff Blair, Réjean Tremblay, Michel Lajeunesse, Serge Touchette, Denis Casavant, Claude Raymond.

Le Canadien venait d'en manger une autre la veille. De sorte qu'on a oublié Kevin Malone pour plonger dans les déboires des Glorieux. Et c'est là que Serge Touchette a avancé sa théorie.

«Bien sûr je suis pas mal loin de l'affaire, mais moi j'ai l'idée que Patrick Roy commence à en fatiguer quelques-uns dans ce club. Il a pris trop de place. Demers fait l'erreur de trop le louer. Ça irrite quelques joueurs qui travaillent beaucoup plus fort quand Tugnutt est devant le filet.»

La révélation. L'éclair de génie. Et le grand Réjean de crier pratiquement «eureka» en affirmant: «C'est en plein ce que je pense.»

Réalisant qu'il venait de partir quelque chose, Touchette répéta qu'on était loin à Lantana. Mais il aperçut cette lueur dans le regard du «columnist». Réjean venait de flairer du gros gibier. Et de fait le confrère filait en vitesse pour se jeter sur le téléphone où l'attendaient de nombreux contacts.

Ville apathique

Comme prévu, il avait toute une histoire que je me suis procurée dans le kiosque, de Palm Beach, où l'on vend «La Presse», «LE SOLEIL»

et «Le Journal de Montréal». Il y avait une enquête serrée là-dedans, et des noms et des précisions. Les amis de Tugnutt, qui ont décidé de remettre Roy à sa place, la source des problèmes de Demers, une affaire impliquant Red Fisher.

Beaucoup de viande après cet os trouvé à Lantana. Mais pour affirmer des faits avec une telle netteté, Tremblay avait sûrement trouvé un informateur collé aux fenêtres de l'équipe. Samedi, Réjean, un bon copain depuis des années, était sur la tribune de la presse, à West Palm Beach, cherchant à mélanger tout le monde sur sa source. Facile, les Blues de St. Louis séjournaient à Fort Lauderdale avec un gars au courant.

En fait, il a trouvé une bien meilleure source. J'ai une bonne idée là-dessus. Et, en fin de semaine, il avait d'autres informations qu'il me



Il semble que les amis de Ron Tugnutt sont un peu tannés de la trop grande place occupée par Patrick Roy avec le Canadien.

glissait à l'oreille. Après nous avoir déridés avec quelques réparties, Réjean s'est levé après quelques manches. Parlant du Canadien, il annonça: «Je vais aller finir de nettoyer la soue.»

Un confrère énergique ce Réjean, prêt à tous les combats et qui adore Québec. Pour cette raison il n'est pas capable de comprendre qu'on laisse filer un actif comme les Nordiques dans l'indifférence. Il a essayé à plusieurs reprises de fouetter la fierté des Québécois.

En partant, il m'a laissé le message qu'il n'y a rien à faire pour secouer cette démission chronique. Sorte d'apathie qui lui tord les boyaux. Le tout exprimé dans des termes crus qu'il ne souhaite pas voir dans le journal. Cette apathie ne ressemble pas à l'énergie de ce journaliste qui